



La separation de mes parents

Par **sandrine**, le **25/08/2010 à 18:23**

Bonjour,mes parents sont separes depuis deux ans mon pere est parti vivre ailleurs la maison ou vit ma mere appartient a mon pere c est un heritage de ses parents qu il a herite bien avant son mariage ma mere a t elle des droits sur cette maison

Par **mimi493**, le **25/08/2010 à 21:58**

Si la maison est un bien propre du votre père, votre mère n'a aucun droit sur cette maison.
Tout au plus, si l'argent de la communauté a servi à améliorer cette maison, votre père devra récompense à la communauté.
Par contre, rien n'empêche votre père, de laisser la jouissance gratuite ou onéreuse à votre mère dans le cadre du divorce (ça peut être une forme de prestation compensatoire)

Par **sandrine**, le **26/08/2010 à 12:01**

merci pour votre reponse c est important que j ai eu une reponse a ma question